



LIVRET DE PRÉSENTATION FGTA-FO 2026





L'ÉDITO

Cher(e) adhérent(e), cher(e) salarié(e),

J'ai le plaisir de vous présenter notre Fédération syndicale, la FGTA-FO.

Notre organisation est dédiée à la défense des intérêts des salariés, que ce soit au niveau interprofessionnel (défense des retraites, de l'assurance-chômage, etc.), au niveau national (négociation des conventions collectives nationales, avec les grilles de salaires, la prévoyance, les frais de santé...) et bien sûr dans les entreprises du secteur privé où nous sommes implantés.

La FGTA-FO privilégie la négociation collective pour arriver à la signature d'accords favorables aux salariés, et ce dans un esprit de dialogue social constructif. C'est notre ADN.

Vous retrouverez dans ce livret les priorités que nous avons ciblées pour améliorer votre statut, les attributions des secrétaires fédéraux, ainsi que les différents services fédéraux dédiés à l'accompagnement des adhérents et des syndicats (juridique, communication, formation) et bien sûr Avantagespour tous.com qui est une innovation de notre Fédération pour vous et votre famille (réductions sur les produits du quotidien, consultations juridiques gratuites, aide scolaire au français et à l'orthographe, etc.).

Pour défendre vos intérêts (salaires, conditions de travail), nous avons besoin de vous et de votre engagement. En adhérant et en se présentant sur les listes FO, vous contribuerez à porter nos revendications et créer du progrès social dans votre environnement professionnel.

Ensemble, nous serons plus forts.

Laurent Rescanières
Secrétaire général de la FGTA-FO

PRÉSENTATION

La FGTA-FO (Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation, des Tabacs et des services annexes) est une Fédération des syndicats, sections et adhérents FO de différents secteurs d'activité du privé. Elle est issue de la fusion de plusieurs syndicats et fédérations FO avec la Fédération de l'Alimentation créée en 1948, un an après la création de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière: Hôtels-Cafés Restaurants dans les années 1960, Fédération de l'Agriculture en 1975, Fédération des Tabacs et des Allumettes en 1988, Fédération de la Coiffure en 2010.

Aujourd'hui, la FGTA-FO est une fédération qui regroupe les syndicats FO du secteur privé et couvre 64 conventions collectives nationales dans les secteurs suivants :

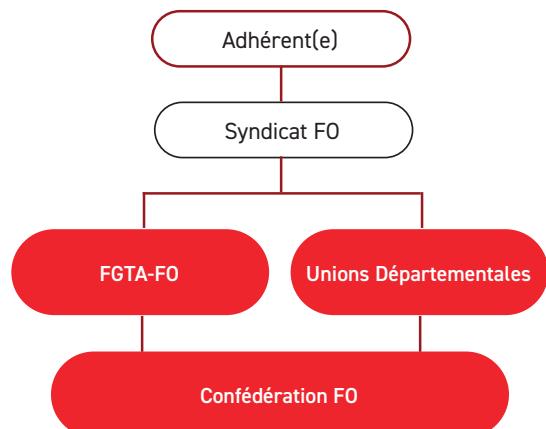
- ◆ Artisanat alimentaire,
- ◆ Agriculture,
- ◆ Agroalimentaire,
- ◆ Grande distribution,
- ◆ Hôtellerie-restauration,
- ◆ Emplois de la famille,
- ◆ Services à la personne,
- ◆ Coiffure et esthétique,
- ◆ Tabacs.

La FGTA-FO siège dans les instances européennes et internationales suivantes :

UITA, Uni global union, Uni Europa, EFFAT, EFFE.

DE L'ADHÉRENT(E) À LA CONFÉDÉRATION FO

La FGTA-FO (Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation, des Tabacs et des services annexes) est une Fédération des syndicats, sections et adhérents FO de différents secteurs d'activité du privé.



POURQUOI ADHÉRER À LA FGTA-FO ?

FO est le syndicat libre, indépendant des partis politiques.

FO est le syndicat responsable, crédible, qui privilégie les solutions contractuelles.

FO est à l'écoute de tous les salariés, qu'il défend sans discrimination d'aucune sorte.

FO est présent à tous les niveaux : individuel, établissement d'entreprise jusqu'à l'international.

CE QUE PERMET L'ADHÉSION À LA FGTA-FO

- ◆ Être informé(e) de ses droits,
- ◆ Face à l'employeur, être assisté(e) et défendu(e),
- ◆ Participer aux réunions du syndicat et à ses décisions,
- ◆ Suivre des formations économiques, sociales et syndicales,
- ◆ Bénéficier d'un défenseur syndical dans un contentieux,
- ◆ En cas de besoin, être défendu(e) par une association de consommateurs (AFOC).

ADHÉRER À LA FGTA-FO, C'EST BÉNÉFICIER DE 4 GRANDS PILIERS :

1. UNE ASSISTANCE JURIDIQUE

Avec le service juridique de la FGTA-FO, vous pouvez vous faire assister sur vos questions relatives au droit du travail.

✉ juridique@fgta-fo.org

2. SE FORMER AVEC L'INACS

Découvrez une offre complète de formations DS, CSE, CSSCT.

🌐 www.inacs.fr

✉ secretariat@inacs.fr

3. S'INFORMER

L'application FGTA, le trimestriel FGTA Mag, les magazines sectoriels, le trimestriel juridique Repères, la veille bi-hebdomadaire, etc.

🌐 www.fgtafo.fr

✉ communication@fgta-fo.org

4. AVANTAGESPOURTOUTS.COM

Retrouvez des réductions sur des milliers de produits, un accompagnement scolaire familial, des consultations juridiques gratuites, des offres d'emploi géolocalisées, etc.

🌐 www.avantagespourtout.com

LES PRIORITÉS DE LA FGTA-FO :

DÉFENDRE ET ACCOMPAGNER LES SALARIÉS POUR AMÉLIORER LEUR STATUT

- ◆ **Défendre** : le pouvoir d'achat et la feuille de paie des salariés
- ◆ **Améliorer** les conditions de travail
- ◆ **Mettre la responsabilité sociale au cœur des transformations** des entreprises
- ◆ **Développer un lien syndical** indispensable entre les volets environnementaux et sociaux des entreprises
- ◆ **Faire respecter l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes
- ◆ **Protéger la vie et la santé** des salariés face aux risques d'accident et de maladie en développant la prévention
- ◆ **Défendre et améliorer la Sécurité sociale et la MSA**
- ◆ **Lutter contre tout recul du droit** légitime à la retraite
- ◆ **Conforter l'action syndicale** en direction de l'encadrement

CRÉDIT D'IMPÔTS :

L'adhésion fait l'objet d'un crédit d'impôts de 66 % ou d'un remboursement équivalent si vous n'êtes pas imposable.

Exemple: Pour une adhésion de 155 €, 102,30 € vous seront remboursés, soit un reste à charge de 52,70 € à l'année (4,40 €/mois).

AVANTAGESPOURTOUS.COM :

En profitant des réductions sur Avantagespourtous.com, le coût de votre adhésion sera très vite amorti et vous serez gagnant toute l'année!

POUR ADHÉRER EN LIGNE, scannez ce QR code ou rendez-vous sur :  www.fgtafo.fr



**UNE ÉQUIPE FÉDÉRALE AU SERVICE DES ADHÉRENTS
ET DES SYNDICATS (6 107 143 SALARIÉS COUVERTS PAR LA FGTA-FO)**



Laurent Rescanières

Secrétaire général

01 86 90 43 60

fgta@fgta-fo.org

- ◆ Conduite de la politique générale de la fédération
- ◆ Relation avec la confédération, les unions départementales
- ◆ Gestion de l'ADCPS, en charge de partenariats
- ◆ Gestion SCI LA BRIQUE ROUGE
- ◆ Responsable de la Communication FGTA-FO



Angélique Bruneau

Secrétaire générale adjointe
(**936 537** salariés couverts)

06 72 54 04 97

angélique.bruneau@fgta-fo.org

- ◆ Commerce de gros (IDCC 573)
- ◆ Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (IDCC 2216)
- ◆ Coopératives de consommateurs (IDCC 3205)
- ◆ Distributeurs conseils hors domicile – DCHD (IDCC 1536)
- ◆ Tabacs
- ◆ Responsable du service juridique de la FGTA-FO, et Franchisés et Location-Gérance



Nabil Azzouz

Trésorier général

(**1 000 000** salariés couverts)

06 21 69 95 40

nabil.azzouz@fgta-fo.org

- ◆ Convention collective départementale des hôtels de la Guadeloupe (IDCC 1232)
- ◆ Hôtels, cafés, restaurants (IDCC 1979)
- ◆ Gestion de l'ADCPS, en charge des partenariats
- ◆ Gestion SCI LA BRIQUE ROUGE



Didier Pieux
Trésorier général adjoint
(**340 896** salariés couverts)
06 68 52 99 91
didier.pieux@fgta-fo.org

- ◆ Exploitations frigorifiques (entrepôts) (IDCC 200)
- ◆ Boulangerie-pâtisserie (IDCC 843)
- ◆ Convention collective départementale des ouvriers de la boulangerie de la Martinique (IDCC 901)
- ◆ Convention collective de la boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie détail et gros, écailler et traiteur de la mer (IDCC3254)
- ◆ Charcuterie de détail (IDCC 953)
- ◆ Pâtisserie (IDCC 1267)
- ◆ Industries de produits alimentaires élaborés – ADEPALE (IDCC 1396)
- ◆ Commerce de détail alimentaire spécialisé (IDCC 3237) (issue de la scission avec la 1505)
- ◆ Personnel des élevages aquacoles (aquaculture) (IDCC 7010)
- ◆ COET (Comité Organisation des Exposition du Travail et concours meilleurs ouvriers de France)



Lyes Abdi
Permanent fédéral
(**441 060** salariés couverts)
06 60 14 20 44
lyes.abdi@fgta-fo.org

- ◆ Personnel des entreprises de la restauration des collectivités (IDCC 1266)
- ◆ Convention collective nationale de la restauration ferroviaire (IDCC 1311)
- ◆ Restauration rapide (IDCC 1501)
- ◆ Commerce de détail alimentaire généralisé (IDCC 1505)
- ◆ Succursales d'alimentation gérantes mandataires (IDCC 1314)



Elsa Lacoffe
Secrétaire fédérale
(**1 362 000** salariés couverts)
06 71 53 53 97
elsa.lacoffe@fgta-fo.org

- ◆ Hôtellerie de plein air (IDCC 1631)
- ◆ Chaînes de cafétarias et assimilés (IDCC 2060)
- ◆ Secteur Particuliers employeurs et emplois à domicile (IDCC 3239)



Christian Crétier
Secrétaire fédéral
(120 000 salariés couverts)
06 62 18 24 12
christian.cretier@fgta-fo.org



Richard Roze
Secrétaire fédéral
(124 500 salariés couverts)
06 84 99 59 31
richard.roze@fgta-fo.org



Nathalie Denis
Secrétaire fédérale
(32 500 salariés couverts)
06 86 73 87 38
nathalie.denis@fgta-fo.org

- ◆ 5 branches : industries alimentaires diverses (fusion avec IDCC 1987 ; industrie des pâtes alimentaires) (IDCC 3109)
- ◆ Boulangerie Industrielle (fusion avec IDCC 2075 ; œufs) (IDCC 1747)
- ◆ Coordinateur sur l'international & européen : EFFAT, l'UITA, UNI et EFFE
- ◆ Relation Politique Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)
- ◆ Retraites AGIRC ARRCO
- ◆ Coordination sur la transition écologique, environnementale et sociale (RSE)

- ◆ Sucreries, sucreries-distilleries et raffineries du sucre (IDCC 2728)
- ◆ Entreprises de l'industrie et des commerces en gros de viandes (IDCC 1534)
- ◆ Industries de la salaison, charcuterie en gros et conserves de viandes (IDCC 1586)
- ◆ Industries de transformation de volaille (IDCC 1938)
- ◆ Coopératives et SICA bétail et viande (IDCC 7001)
- ◆ Conchyliculture (IDCC 7019)
- ◆ Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse) (IDCC 2697)
- ◆ OCAPIAT & COPIL régionaux
- ◆ Section nationale des retraités
- ◆ Sous-commission extension des accords agricoles
- ◆ Coordination OPCO (Formation professionnelle)
- ◆ Coordination Agriculture
- ◆ Relation Politique Coop de France
- ◆ Sous-commission extension des accords agricoles
- ◆ Sous-commission de restructuration des branches agricoles

- ◆ Personnel des parcs et jardins zoologiques privés ouverts au public (IDCC 7017)
- ◆ Personnel des activités hippiques (regroupe IDCC 7012+7013+7014) (IDCC 7026)
- ◆ Coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et SICA de fleurs, fruits & légumes frais transformés et conserveriees de teillage de lin-chanvre et de déshydratation (regroupe 7003+7006+7007+7023) (IDCC 7028)
- ◆ Maisons familiales rurales (MFR) (IDCC 7508)
- ◆ Enseignement privé agricole (regroupe IDCC 7505+7506+7507) (IDCC 7520)

**Stéphanie Prat-Eymeric**

Secrétaire fédérale
(**323 000** salariés couverts)
06 63 83 59 13

stephanie.eymeric@fgta-fo.org

- ◆ Coiffure et professions connexes (IDCC 2596)
- ◆ Esthétique-cosmétique, enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie (IDCC 3032)
- ◆ Entreprise de services à la personne (ESAP) (IDCC 3127)
- ◆ Politique INACS
- ◆ CA et bureau de l'OPCO EP
- ◆ CA Via Santé AG2R
- ◆ ADDSC (Association Paritarisme des régimes Coiffure) : AESIO
- ◆ Association du paritarisme de la coiffure (Présidente)
- ◆ Pôle Coiffure AG2R
- ◆ Union Syndicale des Travailleurs de l'Agriculture (USTA)
- ◆ Commission fédérale égalité Femmes/Hommes/Handicap/ Aide aux Aidants

**Alain Wanègue**

Secrétaire fédéral
(**63 000** salariés couverts)
06 31 90 32 11

alain.wanegue@fgta-fo.org

- ◆ Industrie laitière (IDCC 112)
- ◆ Production des eaux embouteillées et boissons rafraîchissantes sans alcool et de bière (IDCC 1513)
- ◆ Coop de France métiers du lait (IDCC 7004)
- ◆ CCN conseil et service en élevage (fusion 7021 entre sélection & reproduction animales / 7008 contrôle laitier)
- ◆ Commission fédérale encadrement
- ◆ Coordination sur la syndicalisation

**Cyril Boulay**

Permanent fédéral
(**20 000** salariés couverts)
06 25 56 84 86

cyril.boulay@fgta-fo.org

- ◆ Mareyeurs expéditeurs (IDCC 1589)
- ◆ CER France (IDCC 7020)
- ◆ Rôle opérationnel INACS



Pascal Saeyvoet
Secrétaire fédéral
(191 650 salariés couverts)
06 66 67 45 08
pascal.saeyvoet@fgta-fo.org

- ◆ Vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs (IDCC 493)
- ◆ Lin rouissage teillage (IDCC 1659)
- ◆ Jardineries et graineteries (IDCC 1760)
- ◆ Fleuristes de la vente et des services des animaux familiers + SPA (IDCC 1978)
- ◆ Métiers de transformation des grains (IDCC 1930)
- ◆ Coopératives agricoles de céréales de meunerie, d'approvisionnement d'alimentation du bétail et d'oléagineux (Coop 5 branches) (IDCC 7002)
- ◆ Caves coopératives vinicoles et leurs unions (IDCC 7005)
- ◆ Convention collective nationale des distilleries coopératives viticoles et SICA de distillation (IDCC 7503)
- ◆ PEACA (Participation des employeurs agricoles à l'Effort de Construction Copil National)
- ◆ CPNIEPF (commission paritaire nationale interbranche de l'emploi et de la formation professionnelle)
- ◆ CSN (Commission paritaire nationale)
- ◆ CNLTI-A Comité National de Lutte contre le Travail Illégal en Agriculture (suppléant)



Éric Cadet
Permanent fédéral
(1 152 000 salariés couverts)
06 89 39 00 01
eric.cadet@fgta-fo.org

- ◆ Production agricole (IDCC 7024)
- ◆ Fédération Nationale du Bois
- ◆ ONF
- ◆ Entreprise d'accouvage et de sélection (branches + 9)
- ◆ SPODAR
- ◆ Entrepreneurs des territoires (EDT) (IDCC 7025)
- ◆ Entreprises du paysage (IDCC 7018)
- ◆ AFNCA (Association pour le financement de la négociation Collective en Agriculture)
- ◆ PROVEA (Promotion et Valorisation de l'Emploi Agricole)
- ◆ ASCPA (Association Socio Culturelle de la Production Agricole)
- ◆ CPHSCT (Commission Paritaire Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) (par département ou groupement de dép.)
- ◆ CPNACTA (Commission Paritaire Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)
- ◆ CPNE Agriculture
- ◆ COCT (Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail en agriculture, conseil spécialisé CS6)
- ◆ CNLTI-A Comité National de Lutte contre le Travail Illégal en Agriculture (titulaire)
- ◆ COSMAP (Commission Supérieure des Maladies Professionnelles en Agriculture)



La force
de la cohésion

ACCÈS

www.fgtafo.fr

15, avenue Victor Hugo
92170 Vanves

Tél. : **01 86 90 43 60**
fgtafo@fgta-fo.org

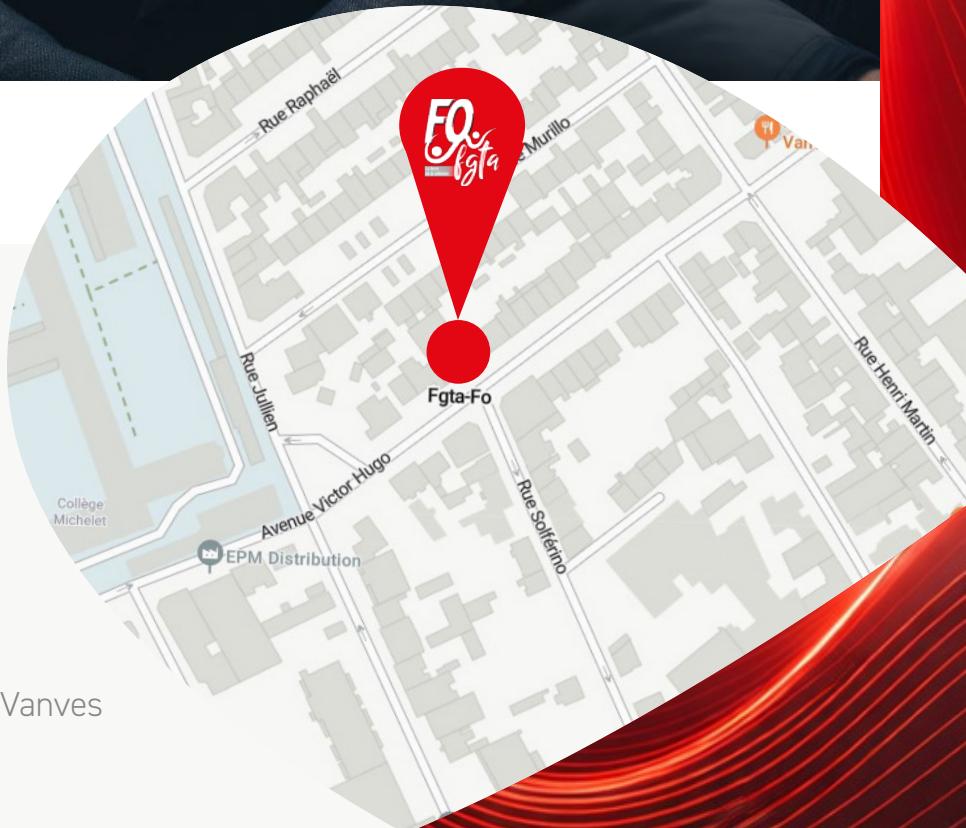
Accès métro

Ligne 12 Corentin Celton

Ligne 13 Malakoff Plateau de Vanves

Accès bus

Bus 58 Lycée Michelet





www.fgtafo.fr



Retrouvez toute l'actualité de la FGTA-FO sur les réseaux sociaux

Documentation syndicale de la Fédération Générale des Travailleurs de l'agriculture, de l'alimentaire, des tabacs et des services annexes Force Ouvrière - FGTA-FO: 15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves - Tél.: 01 86 90 43 60 -
- Directeur de la publication: Laurent Rescanières - Responsable de la communication: Clémence Bocel

- Crédit photos: Adobe Stock - Conception et création: Lua Valle.

